

POLE AUTOMOBILE

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

Option A : voitures particulières (en 1 an)

Parole d'apprenti : " Embrayez sur une nouvelle voie "

www.cfmda.fr
stoerke@cfdma.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME

04 75 61 69 55



PUBLIC

Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU
en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire au minimum d'un CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 400 heures sur 1 ans.

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA
(35h/semaine).

Classe de 13 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales,
sujets d'examens.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la
formation.

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être
fournis par l'employeur pour les apprentis.

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de
l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de février jusqu'au 1^{er}
novembre en vous connectant sur notre site : www.cfmda.fr,
onglet : "Candidature à la formation".

**Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos
entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année
scolaire. Inscription sous réserve de places disponibles à la
signature d'un contrat avec un employeur. Le calendrier sera fourni
après inscription définitive. Le service développement de
l'apprentissage et le secrétariat accompagnent les jeunes et les
entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux
personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations merci de consulter notre
site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des
apprenants porteurs de handicap »

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, l'apprenti sait :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- participer au diagnostic sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

MATIÈRES PROFESSIONNELLES :

- Maintenance
- Diagnostique
- Analyse Fonctionnelle et Structurale

MATIÈRES SEMI-PROFESSIONNELLES :

- Prévention Santé Environnement
- Chef d'œuvre

POURSUITES DE FORMATION

- Bac professionnel Maintenance des véhicules option A : voitures
particulières (possible au CFA)

**Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance
des véhicules option voitures particulières est amené à exercer
son activité de service dans tous les domaines de la
maintenance des véhicules :**

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des
constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.